



Le jeudi 14 décembre 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 8 décembre 2017 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoints au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mme Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Claude LAMARCQ (à M. Stéphane DELANNOY)

Excusés : Mme Christiane DECANTER-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Dong NGUYEN

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N°17-4-25

Jeunesse – Péri-scolaire

Garderies Péri-scolaires

Convention d'Objectifs
avec le CJB Accueil

Rapport de

M. E. DESREUMAUX, Conseiller Municipal Délégué
Mme AC. DERVILLE, Adjointe au Maire

Par délibération n° 02-05-31 en date du 17 décembre 2002, vous avez décidé de confier les garderies péri-scolaires au secteur associatif.

La gestion de ces activités et les modalités qui la gouvernent ont été définies dans une convention signée par M. le Maire, qu'il convient d'actualiser.

C'est pourquoi je vous propose :

- de valider la convention annexée à la présente délibération,
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.

Travaux préparatoires
Conseil d'administration du 28 novembre 2017
Commission Générale du 5 décembre 2017

Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil

Certifié conforme

Le Maire

